

Formulaire de demande d'attribution d'un NUMAGRIT (1) et du numéro d'apiculteur (2)

Vous avez moins de 10 ruches et vous ne cédez pas de miel à des tiers, il vous appartient de demander un NUMAGRIT auprès de :

DGAL
Déclarations de ruches
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

Nom							
Nom de jeune fille							
Prénom							
Date et lieu de naissance							
Pays de naissance							
Nationalité							
Adresse	N° et rue						
	Lieu-dit						
	Code postal						
	Commune						
N° de téléphone	Fixe :				Portable :		
Adresse e-mail :							
Je ne possède pas de numéro d'apiculteur actuellement (2)							
Je possède le numéro d'apiculteur que voici (2)				3	9	0	0
				<small>N° du département</small>		<small>N° d'ordre (4 chiffres)</small>	
Date de la demande :				Signature de l'apiculteur			

Joindre :

- une copie d'une pièce d'identité
- un justificatif de domicile (eau ou électricité ou quittance de loyer)
- une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour

Attention

En l'absence de SIRET ou de NUMAGRIT, votre déclaration de détention et d'emplacement de ruches (pour la déclaration papier ou par télérucher) ne pourra pas être enregistrée

(1) circulaire DGAL/SDSPA/2016-120 du 16/02/2016

(2) rayer la mention inutile. Si vous en possédez déjà un, indiquez le dans les cases prévues